



Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire
9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen
Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org
www.mvtpaix.org

A Paris, le 28 septembre 2023

Objet : demande d'audience auprès de Gabriel Attal ; Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Monsieur le Ministre,

Le Mouvement de la Paix vous demande audience, pour exposer ses espoirs de voir mieux prise en compte l'éducation à la Paix et à la non-violence dans le système éducatif.

Dans notre société, l'emprise de violences multiples et structurelles mènent toutes à des impasses qui atteignent la dignité humaine.

La Culture de la Paix promue par l'UNESCO dans le cadre de la résolution (53/243) de l'ONU, représente quant à elle une réelle alternative ouvrant la voie à une civilisation de Paix.

L'UNESCO propose au titre de cette résolution de mettre en œuvre huit grands chantiers :

- ❖ Renforcer une Culture de la Paix par l'éducation
- ❖ Promouvoir le développement économique et social durable
- ❖ Promouvoir le respect de tous les droits humains
- ❖ Assurer l'égalité entre femmes et hommes
- ❖ Favoriser la participation démocratique
- ❖ Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité
- ❖ Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances
- ❖ Promouvoir la paix et la sécurité internationale

Il y a urgence pour qu'en France la « Culture de la Paix » devienne la référence d'un projet de société incontournable, à construire au quotidien, du quartier à la planète, dans le respect de la diversité.

Pour collaborer collectivement à l'application de l'article 8¹ de la résolution, nous désirons échanger sur le formidable espoir que représente cette résolution pour construire à tous les niveaux les moyens de cohabiter dans le respect et la justice. Le rôle de l'éducation y est évidemment prépondérant.

Nous souhaitons également que dans les établissements d'éducation soit honorée chaque année la Journée internationale de la paix (21 septembre). En 2023 le thème choisi est « Action en faveur de la paix : nos ambitions pour les 17 objectifs mondiaux ».

Dans l'attente de votre réponse que nous espérons favorable, nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations pacifistes et vous assurons de notre entier dévouement pour une société de justice et de paix.

Roland Nivet, porte-parole national du Mouvement de la Paix

¹ Article 8 : Les parents, les enseignants, les hommes politiques, les journalistes, les organismes et groupes religieux, les intellectuels, les personnes qui exercent une activité scientifique, philosophique, créatrice et artistique, les agents de services de santé ou d'organismes humanitaires, les assistants sociaux, les personnes qui ont des responsabilités à divers niveaux ainsi que les organisations non gouvernementales ont un rôle primordial à jouer pour ce qui est de la promotion d'une culture de la paix.